

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
FONDÉE EN 1822

DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

*Secrétaire général* : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; *Trésorier* : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

**SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)**

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b>	}	France et Colonies Françaises . . . . .	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.107 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon. 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du Mardi 9 Mars, à 20 h. 30**

1<sup>o</sup> *Vote pour l'admission de :*

M. Perrot, 24, rue Masséna, Lyon. — M. Ghazimorad, 282, rue de Créqui, Lyon. — M. Popier, Lycée du Parc, Lyon. — M. Bertucat, 9, montée des Génovéfains, Lyon, parrains MM. Tronchet et D<sup>r</sup> Bonnamour. — M. Roche (Antonin), 124, rue Bossuet, Lyon, parrains MM. Raby et Pouchet. — M. Rambaud (Camille), 27, rue Edouard-Nieuport, Lyon (7<sup>e</sup>), parrains MM. Prudhomme et Raby. — M. Andrieu (Emile), 34, avenue Gambetta, Roanne (Loire), parrains MM. Jouve et Larue. — M. Cruzille (E.), Agence d'Automobiles, 52, rue Mulsant, Roanne (Loire), parrains M. Card et M<sup>lle</sup> P. Martin. — M. André (François), 18, ru Bugeaud, Lyon, parrains MM. Le Coarer et D<sup>r</sup> Bonnamour. — M. Buchet (Antoine), 7, rue de la Poste, Villeurbanne (Rhône), parrains MM. Guillemoz et Pouchet.

2<sup>o</sup> Questions diverses.

Excursion dans la forêt de Pramenoux pour la recherche de *Hygrophorus Marzuolus*. Retour par le train partant de Lamure-sur-Azergues à 17 h. 44. Repas tiré des sacs. Billet fin de semaine Lamure.

Dimanche 28 mars. — Rendez-vous à la gare de Poule, à l'arrivée du train partant de Lyon-Perrache à 6 h. 12. Retour par le train partant de Poule à 18 h. 57.

---

## GROUPE DE ROANNE

En mars ou en avril, conférence avec projections, par M. le Dr Léon CHABROL, de Vichy, membre de la Société Linnéenne. Sujet : « Autour du Montoncel ». Pour la date, on consultera les journaux de Roanne.

---

## DISTINCTION

Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. VIRET, président de notre Section d'Anthropologie, vice-président de la Société Linnéenne, comme chef de travaux et chargé de cours de géologie à la Faculté des Sciences de Lyon. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

---

## Bilan de la Société Linnéenne

et des Sociétés de Botanique, de Biologie et d'Anthropologie réunies  
au 31 Décembre 1936.

### ACTIF

Caisse . . . . .	fr.	1.916 95
Banque Populaire . . . . .		201 80
Société Lyonnaise . . . . .		871 27
Caisse d'Economie et de Crédit Agricole . . . . .		23.865 35
Compte postal . . . . .		234 89
Portefeuille . . . . .		141.714 72
TOTAL DE L'ACTIF . . . . .	fr.	<u>168.804 98</u>

### PASSIF

Cotisations anticipées . . . . .	fr.	708 50
Réserve . . . . .		20.000 »
Dotations . . . . .		130.599 51
TOTAL DU PASSIF . . . . .	fr.	151.308 01
CAPITAL DISPONIBLE . . . . .		17.496 97
	fr.	<u>168.804 98</u>

Vu et vérifié.

Le Censeur,  
H. GRIVEL.

Le Trésorier,  
P. GUILLEMOZ.

## RAPPORT DU TRÉSORIER

Sur le *Bilan* de notre Société au 31 décembre 1936, peu de choses à dire, si ce n'est que — comme pour les exercices antérieurs — nous nous sommes efforcés de vous le présenter d'une façon objective et compréhensible.

Vous remarquerez donc simplement que — par rapport à l'exercice 1935 — nous avons porté :

1° *Le fonds de Réserve* de 15.000 à 20.000 francs, ceci afin de parer aux dépréciations de valeurs.

2° *La Dotation* de 125.388 fr. 85 à 130.599 fr. 51, cette augmentation de 5.210 fr. 66 représente les cotisations des membres à vie (2.160 francs) et les 5/10<sup>es</sup> de notre revenu net, 3.050 fr. 66. En effet, cette année, le résultat obtenu, grâce à de sévères compressions de dépenses, nous a donné la possibilité de faire mieux que l'an dernier, où un résultat négatif nous avait mis dans l'obligation de n'affecter à notre Dotation que le 1/10<sup>e</sup> de nos revenus (et encore parce que c'était une obligation statutaire).

3° *Le Portefeuille* — garantie de la dotation — s'élève à 141.714 fr. 72, il est donc non seulement égal, mais supérieur à ladite dotation de 11.115 fr. 21.

Ce portefeuille, constitué uniquement par des valeurs d'Etat, dûment mises au nominatif, offre toutes les garanties désirables; d'autre part, l'importante Réserve que nous avons constituée nous permet de n'avoir aucune inquiétude quant à son degré de réalisation.

Pour mémoire, nous vous dirons que les 708 fr. 50, figurant sous la rubrique *Cotisations anticipées*, représentent des cotisations 1937 et 1938.

D'autre part, les 17.496 fr. 97 indiqués comme capital disponible, ne représentent nullement une somme libre d'affectation. Cette somme est destinée à faire face aux diverses dépenses de l'exercice en cours, notamment à l'impression du *Bulletin* et de notre volume d'*Annales*.

Mes chers Collègues, en plus du *Bilan*, pour vous permettre d'apprécier les résultats de l'année écoulée, nous publions — sous une forme synthétique — le compte financier de l'année 1936<sup>1</sup>.

### Compte financier de l'exercice 1936

RECETTES	
Cotisations . . . . .	fr. 22.025 85
— anticipées . . . . .	708 50
— des membres à vie . . . . .	2.160 »
Revenus des valeurs et intérêts des banques.	6.101 32
Titres aliénables . . . . .	8.343 84
	fr. <u>39.339 51</u>
DÉPENSES	
<i>Annales</i> . . . . .	fr. 15.043 70
<i>Bulletin</i> . . . . .	8.638 10
Cotisations anticipées . . . . .	708 50
Exploitation Bibliothèque . . . . .	274 10
Portefeuille . . . . .	13.554 50
Pertes et Profits . . . . .	923 30
	fr. <u>39.142 20</u>

Bénéfice : 197 fr. 31.

<sup>1</sup> Par mesure d'économie, nous ne publions pas l'analyse des différents postes du compte financier; toutefois, les sociétaires qui souhaiteraient connaître la dite analyse pourront la demander au Trésorier, qui se fera un devoir de la leur communiquer.

Comme nous l'avions laissé espérer, l'exercice 1936 se solde par un résultat positif. Ce résultat nous l'avons obtenu grâce à une forte réduction de notre budget de dépenses. Hélas ! pour l'exercice 1937, le dit budget de dépenses, constitué en presque totalité par nos publications, subira une augmentation d'environ 35 %.

Et d'autre part, le danger que je vous avais signalé l'an dernier — l'insuffisance du recrutement — s'est nettement accusé durant l'exercice 1936, si bien que le chiffre des cotisations (vous pouvez vous en rendre compte par la simple comparaison des comptes financiers de 1935 et 1936) a diminué de 2.710 fr. 60.

En conséquence, je ne puis vous laisser espérer, pour l'année 1937, qu'un déficit très sensible.

En conclusion, mes chers Collègues, je me permets de vous remémorer que l'avenir de la Société est dans vos mains, et que cet avenir vous ne l'assurerez qu'en recrutant.

P. GUILLEMOZ.

---

## RAPPORT DU CENSEUR

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Conformément à ma mission j'ai vérifié les comptes de notre Société et je puis affirmer l'exactitude du Bilan au 31 décembre 1936 dont vous venez d'avoir lecture ainsi que du détail du compte financier.

Toujours tenue d'une façon très précise, la comptabilité, avec les différentes pièces justificatives, m'a été présentée avec la plus grande complaisance. Sa clarté permet de viser parfaitement toutes les opérations faites au cours de l'année dans le minimum de temps. En cas d'indisponibilité de la personne qui s'en occupe, on pourrait aisément la continuer sans qu'il y ait, comme cela se produit parfois, de difficultés d'adaptation.

La situation de la Société depuis le dernier Bilan se trouve plutôt en amélioration par suite d'une légère augmentation de l'actif social.

On vous a donné, en décembre dernier, des aperçus prévisionnels sur le budget 1937. Sans vouloir être trop optimiste on peut préjuger que les recettes couvriront les dépenses du fait, d'une part, des restrictions apportées à la publication des *Annales* et, d'autre part, en tenant compte de la surveillance active du trésorier sur l'évolution du compte « Pertes et Profits ».

Il faut espérer également que les loisirs de plus en plus développés inciteront de nombreuses personnes à reprendre le goût des sciences naturelles et les amèneront ainsi à la Société Linnéenne. Elles seront les bienvenues, leurs cotisations également.

Pour terminer je vous demanderai de donner quitus à M. GUILLEMOZ, votre trésorier, de sa gestion de l'exercice 1936. Susceptible d'évaluer le temps qu'il consacre, lui et d'autres personnes de sa famille, à l'accomplissement de sa tâche, je lui adresse, en votre nom, mes bien vives félicitations pour son dévouement.

Lyon, le 6 février 1937.

Le Censeur,  
H. GRIVEL.